



COMMUNIQUE DE PRESSE

Organisation de rencontres d'information au sujet du Fonds des zones industrielles durables (FONZID)

Le Gouvernement du Royaume du Maroc et la Millenium Challenge Corporation (MCC), organisme public américain d'aide au développement, procéderont à la création d'un Fonds des zones industrielles durables (FONZID), destiné à financer les initiatives et projets publics et privés visant l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des entreprises au sein des zones industrielles (projets d'offre de services aux PME/PMI ou aux grandes entreprises, d'amélioration de la gouvernance, de la performance environnementale, d'infrastructure ou tous autres projets au sein des zones industrielles). Les projets et initiatives visant à favoriser la participation et renforcer les capacités du secteur privé dans le développement, l'exploitation et l'offre de services au niveau des zones industrielles sont également éligibles au financement de ce fonds.

Afin de sensibiliser les principaux partenaires publics et privés au FONZID, des rencontres d'information seront organisées au niveau des régions de Casablanca-Settat, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Rabat-Salé-Kenitra et ce, respectivement les 19, 20 et 24 mai 2016. Participeront à ces rencontres les développeurs privés ou publics de zones industrielles, les gestionnaires et associations de zones industrielles, les associations ou fédérations professionnelles, les Chambres de Commerce et d'Industrie marocaines et étrangères, les collectivités territoriales, les sociétés privées, les ONG et fondations, ainsi que les autres organismes concernés entièrement ou partiellement par les zones industrielles.

Organisées par les équipes de coordination du second programme de coopération conclu entre le gouvernement et MCC (compact II) relevant des Services du Chef du Gouvernement, du ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique et de MCC, ces rencontres d'information seront l'occasion d'inviter les différents acteurs concernés par le foncier ou l'immobilier industriel à proposer des projets qui pourront bénéficier du financement du FONZID pendant la durée du Compact II. Par ailleurs, une enquête sera lancée à ce stade en vue d'évaluer le potentiel des projets proposés et de paramétrer le FONZID.

Pour rappel, la mise en place du FONZID est l'une des composantes du projet « Productivité du foncier » qui constitue, aux côtés du projet « Education et formation pour l'employabilité », les deux projets qui seront financés sur une période de cinq ans par le Compact II, doté d'une enveloppe budgétaire de 450 millions de dollars, à laquelle s'ajoute une contribution du gouvernement marocain de l'ordre de 67,5 millions de dollars au minimum.